AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1326
FR0011191766-FS0563

22 septembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 22 septembre 2015, la société Edmond de Rothschild Investment Partners[1] (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 septembre 2015, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 805 293 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 9,82% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EOS IMAGING sur le marché.

[1] Contrôlée par le Groupe Edmond de Rothschild. La société Edmond de Rothschild Investment Partners déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce, 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 18 386 567 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.